

Présents :

Enseignants : Mmes Bristeau, Da Silva Maia, Gatien, Griveau, Pasquier, Turpin, Mrs Chaillou et Roland,

Représentants de la mairie : Mmes Bourgoïn, Carré - Mrs Guiet, Rémodeau

Représentants des parents d'élèves : Mmes Beveraggi, Bouvier, Gallé, Levenez, Ridoire, Saldana - M. Balastre.

Est excusée : DDEN : Mme Villette.

La réunion débute à 18h.

M. Roland informe le conseil d'école que les effectifs de l'école ont changé depuis la rentrée, puisque 170 élèves étaient inscrits à la rentrée 2009, et que 6 nouveaux élèves ont intégré l'école au cours du 1^{er} semestre.

M. Roland signale que Mme Forschelet ATSEM en maternelle (classe MS - GS) a quitté son poste en février et qu'une nouvelle ATSEM a donc été recrutée par la mairie : Mme Nadège Driffort.

Pour les élèves de maternelle ce changement brutal demande une réadaptation à la nouvelle personne. Depuis plusieurs années les personnes se succèdent sur ce poste; M. Roland interroge donc la mairie pour savoir si elle envisage une titularisation pour ce second poste d'ATSEM, sachant que seule Mme Gournet est titularisée sur son poste d'ATSEM en classe de maternelle (PS-MS).

1) Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école doit être modifié suite au nouveau texte publié en mai 2009 au bulletin officiel. Ce nouvel article concerne la violence et les discriminations et doit être adopté dans toutes les écoles primaires. Ce texte a été approuvé et voté à l'unanimité (voir annexe).

Les enseignants et les parents d'élèves s'inquiètent de l'augmentation des violences et des propos racistes qui sont tenus régulièrement par certains enfants pendant les récréations.

2) Les résultats des évaluations nationales

Les évaluations nationales se sont déroulées du 18 au 22 janvier 2010 dans toutes les classes de CM2. L'avantage de réaliser ces évaluations assez tôt dans l'année permet à l'enseignant de remédier aux difficultés repérées. Par contre tout le programme n'ayant pas été vu, les élèves sont confrontés à des notions non encore abordées.

Les résultats sont bons en français, meilleurs que l'an passé, notamment en lecture, en production écrite et en orthographe. En revanche en mathématiques les résultats sont moins bons.

Les évaluations nationales des CE1 auront lieu du 17 au 21 mai 2010.

Le système de notation de ces évaluations reste insatisfaisant, et est très pénalisant puisque toutes les réponses à certains exercices doivent être correctes pour que l'exercice entier soit considéré comme juste.

3) Les activités pédagogiques

Les élèves du Cycle 1 et 2 ainsi que la CLIS ont pu assister au spectacle d'*Odilon le Bouffon* et « *L'épopée du moyen-âge* ».

Ce spectacle était intéressant car les élèves ont pu avoir accès à un large vocabulaire autour de la vie des chevaliers, mais la 2^{ème} partie ne présentait pas beaucoup d'intérêt.

Les classes du CP au CM2 ont pu bénéficier des ateliers calligraphiques grâce à une mallette pédagogique prêtée par les Archives départementales. Les élèves ont réalisé plusieurs activités en classe : poésie à l'encre de Chine, travail sur différents types d'alphabets ...

Les Archives départementales ont prêté une exposition sur le thème des manuscrits et des enluminures. Cette exposition très bien faite, était cependant assez complexe, car seuls les élèves du cycle 3 sont allés la voir. L'exposition était également ouverte au public mais sur une période assez courte.

Le 26 janvier, les élèves de CE2-CM1 sont allés rencontrer leurs correspondants de Parçay-Meslay. Ils ont réalisé des activités en arts visuels préparées par les correspondants et leur enseignante.

Les élèves de Parçay-Meslay viendront en visite à l'école de Cléré-les-Pins le 21 mai prochain. Des activités autour du secourisme leur seront proposées en collaboration avec Mme Gallé et Mme Taurian que nous remercions par avance.

Les élèves, dans le cadre des activités arts visuels développées à l'école vont réaliser un travail autour de l'artiste Alexander Calder notamment en réalisant des figurines du Cirque de Calder.

L'école bénéficiera de 4 séances d'initiation au Hand-Ball qui seront suivies de tournois internes à l'école entre les classes concernées.

Une intervention golf est prévue pour les classes de CE2 - CM1 - CM2. Ce cycle se terminera par une séance au château des 7 tours.

Le Carnaval de l'école aura lieu le 19 mars.

4) Nouvelle candidature de l'école au programme ENR (Ecole Numérique Rurale)

M. Roland explique que ce programme permettrait d'équiper l'école en matériel informatique [8 ordinateurs portables et un tableau blanc interactif (TBI)]. L'école avait déposé un dossier l'année dernière, mais celui-ci avait été refusé. Cette année l'école a élaboré un nouveau dossier conforme au cahier des charges demandé par l'Éducation Nationale. Le budget de cet équipement s'élevait à 13 556 € dont 80% était pris en charge par l'éducation nationale et 20% par la commune de Cléré, soit 2711 €. Dans le nouveau projet, un budget supplémentaire de 1200 € était nécessaire pour cabler les classes de M. Chaillou et de M. Roland.

Lors du dernier Conseil Municipal, la mairie a refusé la prise en charge de ce nouveau budget (vote : 4 contre ; 3 pour ; 6 abstentions). Afin d'exprimer son mécontentement, l'équipe enseignante a adressé un courrier à la mairie. M. Roland procède à la lecture de ce courrier et demande des explications aux représentants de la municipalité.

Pour le conseil municipal, le déplacement systématique de ce matériel informatique posait un problème d'où le refus de voter cette subvention.

M. Roland souligne que la mairie s'est privée d'une occasion d'équiper son école d'un matériel informatique performant à un moindre coût.

5) Le site Internet

Le site Internet de l'école est en ligne : <http://ec-clere-les-pins.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

3 ou 4 familles par classe ont refusé la publication des photos de leurs enfants sur le site internet. Ainsi pour des raisons pratiques, les visages des enfants seront masqués lors de la parution de photos de groupes d'enfants sur le site de l'école.

Le site internet de l'école est alimenté régulièrement pour chaque classe. Les familles peuvent y trouver des informations sur l'école, télécharger des mots d'absence, le règlement intérieur, l'agenda...

6) Exercice de confinement

L'exercice de confinement s'est bien passé. Les enfants sont rentrés dans les classes dans un délai très court (1,13 mn). Cet exercice a permis de constater qu'un talkie-walkie ne fonctionnait pas. L'un des représentants de la mairie exprime son souhait d'être prévenu afin d'être présent lors du prochain exercice.

7) Coopérative scolaire : bilan financier des photos et du marché de Noël

La coopérative scolaire a réalisé un bénéfice de 1522,75 € avec la vente des photos et le marché de Noël.

L'association des parents d'élèves : *Les Super Parents Utiles* (SPU) invitent les nouveaux parents qui le souhaitent à venir assister aux réunions et à participer à la mise en place des activités proposées par l'association.

Une soirée orientale est organisée par SPU le samedi 27 mars au foyer rural de Cléré.

8) Travaux dans l'école

Lors du dernier Conseil d'école des travaux d'aménagement d'un préau avait été abordé. Les 2 garages de gauche seraient utilisés comme préau ouvert. Il faudrait d'abord construire un garage pour les vélos de la maternelle entre la chaufferie et la cantine.

Les représentants de la mairie informent le Conseil d'école que la question sera abordée lors du Conseil municipal du mois d'avril.

Mme Da Silva Maia souhaiterait que sa classe soit équipée d'une armoire haute et fermée en métal. L'évacuation du lavabo de la classe doit être réparée. Des travaux d'électricité ont été récemment réalisés.

Mme Griveau signale que la porte de l'une des armoires de sa classe doit être réparée.

M. Roland demande à la Mairie si la peinture de la classe de M. Chaillou est toujours envisagée cette année.

9) Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs, évoqué lors du dernier Conseil d'école, peut être mise en place par l'intermédiaire d'une association loi 1901.

Les familles intéressées par cette aide doivent se faire connaître auprès des représentants des Parents d'élèves.

10) Réponses aux questions soulevées par les parents d'élèves

- Une famille remercie l'équipe enseignante du travail fait avec les enfants.
- M. REMODEAU rappelle une nouvelle fois les consignes de sécurité à respecter devant le portail de l'école de nos enfants.
- M. Roland clôt la séance à 20h.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 11 juin.



ANNEXE: Additif au règlement intérieur de l'école [à joindre à votre exemplaire donné lors de l'inscription de votre enfant]

REFUS DE TOUTES DISCRIMINATIONS

« L'école est un espace où s'affirme la dignité égale de tous les êtres humains. La communauté éducative doit faire preuve de la plus grande vigilance et de la plus grande fermeté à l'égard de toutes les formes de discriminations : racisme, antisémitisme, homophobie, sexisme. Tout propos, tout comportement qui réduit l'autre à une appartenance religieuse ou ethnique, à une orientation sexuelle, à une apparence physique, appelle une réponse qui relève, selon les cas, des champs pédagogique, disciplinaire ou pénal. »

Pour les parents d'élèves :

Pour la Mairie :

Pour l'école :